



RAPPEL DES DÉFIS ET DES OBJECTIFS PRIORISÉS	NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS CETTE ANNÉE	NOUS OBSERVONS QUE CES ACTIONS ONT EU POUR EFFET...
<p>Au regard des actes de violence et du sentiment de sécurité:</p> <ul style="list-style-type: none"> Préserver le sentiment de sécurité, le sentiment d'appartenance et le respect à l'école. Application commune des règles de conduite 	<ul style="list-style-type: none"> Remise de certificats mensuellement; Présentation de la pièce de théâtre « Fred l'imprudent »; Ateliers sur l'intimidation en classe (4^e-5^e et 6^e année); Mise en place d'une boîte de dénonciation; Icône de dénonciation sur le site internet de l'école; Définition des rôles de chacun; Mini-colloque pour le personnel sur les services offerts aux parents dans la communauté. Travailler en prévention Récrés animées Brigadiers scolaires pour aider les plus jeunes à régler leurs conflits. (Jeunes leaders). 	<p>Chez le personnel :</p>
<p>Au regard des pratiques à améliorer :</p>		<ul style="list-style-type: none"> Moins de conflits à régler aux transitions et au retour des récréations.
<ul style="list-style-type: none"> Les transitions et les récréations Les actes de violence sont, pour la plupart, des insultes verbales. Les insultes ont été identifiées comme une problématique. 		<p>Chez les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sentiment de sécurité; Augmentation de la motivation; Meilleure disposition aux apprentissages.
		<p>Dans nos relations avec les parents</p>
<p>DIFFICULTÉS RENCONTRÉES OU DÉFIS QUI PERSISTENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Les transitions et les récréations; Les actes de violence au premier cycle. 	<p>PROSPECTIVES : AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES POUR 2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> Gradation dans les interventions Précision dans les critères pour les activités récompenses. 	<ul style="list-style-type: none"> Relation de confiance, sentent que leurs enfants sont en sécurité.
		<p>Dans la communauté et nos relations avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le comité de pilotage du quartier Lafèche; Atelier avec l'ICS.

LIP art. 83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. »